



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 21784

Texte de la question

M. Yves Foulon appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le débat national sur la transition énergétique. Durant sa campagne, François Hollande, dans le cadre d'un accord PS-EELV, préconisait une baisse de la part du nucléaire de 75 % à 50 % en 2025 dans la production électrique, au profit des énergies renouvelables. Selon un récent sondage, seul un Français sur cinq a entendu parler de ce débat. Il souhaite donc connaître les moyens mis en oeuvre par le Gouvernement afin de le rendre accessible à tous les Français. Par ailleurs, la centrale du Blayais emploie quelque 1 900 personnes (1 300 agents EDF et 600 intervenants extérieurs). Située à 50 km au nord de Bordeaux, en bordure de l'estuaire de la Gironde, elle fournit 120 % de la consommation annuelle d'électricité en Aquitaine, et dessert aussi l'Espagne. Il souhaite par conséquent savoir si le Gouvernement envisage la fermeture de cette centrale et, si oui, dans quels délais.

Texte de la réponse

Conformément à sa charte, le débat national sur la transition énergétique a été décliné de façon à ce que le plus grand nombre de Françaises et de Français puisse y participer, à travers les corps intermédiaires parties prenantes au débat mais aussi personnellement, non seulement pour que chacun puisse au mieux s'approprier les enjeux, mais aussi y faire part de son opinion et la confronter, le cas échéant, avec des opinions différentes. Un nombre important de débats publics et citoyens ont été organisés, tels que la journée citoyenne du 25 mai et des événements labellisés, et ont contribué à enrichir le débat. Les chiffres montrent d'ailleurs que le débat a intéressé de nombreuses personnes. Ainsi, plus de 1 000 contributions libres ont été reçues par le secrétariat général du débat, dont 70 cahiers de participations publiés par des entreprises, associations, organismes non membres du conseil national du débat. La journée citoyenne a permis de rassembler 1 115 participants. En région, 800 événements labellisés ont permis de faire débattre près de 10 000 personnes. Par ailleurs, pour répondre aux défis climatiques et énergétiques majeurs auxquels la France devra faire face dans les décennies à venir, le Président de la République a décidé d'engager la transition énergétique, cette transition reposant d'une part sur la sobriété et l'efficacité énergétique, et d'autre part sur la diversification des sources de production et d'approvisionnement. Le Président de la République a fixé un cap : réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025. La loi de transition énergétique qui sera présentée au Parlement en 2014 devra définir les outils de pilotage du mix énergétique et du parc électronucléaire, qui permettront au Gouvernement de mettre en oeuvre la transition énergétique ainsi définie.

Données clés

Auteur : [M. Yves Foulon](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21784

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 juin 2014

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3173

Réponse publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5232